Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1904)

Heft: 47

Artikel: Rapport du président central

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-625440

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'était pas revenue à Neuchâtel depuis une quinzaine d'années, croyons-nous. Dans ce grand espace de temps, nombre de figures aimées ont disparu, des jeunes ont pris leur place, qui feront leurs « trois petits tours », et puis passeront aussi...

Quarante-cinq membres de la Société assistaient à la séance du matin au Château. Il ne m'appartient pas de parler des questions administratives qui les ont occupés. Mais c'est avec un plaisir très particulier que je mentionne un rapport de M. A. Trachsel, dont il a été fait lecture, sur l'enlaidissement de nos villes et de nos sites.

Le banquet, servi à l'Hôtel Bellevue, a été fort joli. Dans de précédentes occasions, nous avions constaté que « l'éloquence de dessert » fleurit très peu parmi les artistes. Il n'en a pas été de même hier: si je compte bien, nous avons entendu une douzaine d'orateurs!

Dans le nombre, il est vrai, quelques invités : M. Jean Berthoud, conseiller d'Etat, M. Pierre de Meuron, représentant de la ville, ont témoigné une chaude sympathie à nos hôtes au nom des autorités neuchâteloises.

Parmi les autres toasts, je me borne à noter, dans le discours du président, M. Gustave Jeanneret, un passage vraiment éloquent à l'honneur d'un de nos peintres suisses, aujourd'hui salué partout comme un maître, — Hodler. Jeanneret l'a félicité d'avoir su imposer de haute lutte, et sans jamais trahir sa conscience d'artiste, l'originalité puissante de son talent. Les acclamations de ses confrères ont prouvé à l'auteur de Marignan combien cet hommage résumait le sentiment unanime de ses confrères. Hodler a répondu par un mot jailli du cœur. Et nous étions tous émus, comme on l'est lorsque sonne l'heure de la justice.

Un ancien président de la Société, M. Max Girardet, a rendu à son tour un hommage de reconnaissance au président, M. Jeanneret.

La fête s'est terminée par un joli tour de lac en bateau à vapeur. A Auvernier, autre plaisir: une vaste friture de bondelles, convenablement arrosée, et des propos joyeux, et même des drôleries d'artistes « arrivés », qui se souviennent à propos d'avoir été des rapins facétieux.... et jeunes. Bref, c'était charmant de bonne gaîté et de franche harmonie, et tous, Suisses allemands et Welches, regrettaient de voir arriver l'heure triste des derniers trains. »

Rapport du Président Central.

Voici le texte du rapport du président central lu à l'ouverture de l'assemblée générale :

Messieurs et chers collègues,

Nous n'avons eu, pour accomplir la tâche qui est dévolue au Comité central, que quelques mois d'exercice effec-

tif, puisque la nomination du président date du 31 août 1903, et pour premier devoir, nous avons dû formuler en votre nom les regrets que nous cause la mort d'un collègue dont le nom est lié à la plus belle de nos légendes natiotionales, à celle qui est le symbole de l'acte libérateur. Stückelberg a retrouvé dans les hommes des Petits-Cantons les types essentiels de notre histoire, ses belles études l'attesteront encore longtemps. Puis à Genève, nous perdions un artiste peu bruyant, Alfred Martin, dont le talent fait de précision et de rêve, s'exprimait par le burin ou le pinceau avec la même aisance, puis Bodmer et Hugues-Bovy dont la mémoire doit être entourée de gratitude, de respect et d'affection, car il a semé à pleines mains des semences de bonté et de dévouement et son œuvre gravée et sculptée, d'une note fine d'art et d'émotion, dit l'artiste. A ces noms il faut ajouter celui de Konrad Grob, le peintre d'histoire, mort à la peine, comme tant de vaillants lutteurs. Messieurs, je vous invite à vous lever, pour honorer la mémoire de ces collègues qui ne sont plus parmi nous, mais dont l'œuvre nous donne l'esprit et le cœur... et nous reste. Dans ces huit mois, nous ne pouvions prétendre à résoudre toutes les questions pendantes et l'effort du Comité central devait nécessairement porter sur celles qui sont pour nous d'une importance vitale.

Parmi celles-ci, la question de la subvention fédérale dont la discussion devait être reprise aux Chambres, était capitale, puisqu'il y allait du pain et de l'avenir de beaucoup d'artistes. Il importait de donner confiance à nos députés, très disposés à voir dans nos discussions professionnelles un motif, une raison suffisante pour écarter nos justes revendications.

La discussion qui s'est produite au Parlement a révélé la nature des griefs articulés contre nous ; en allant au fond des choses, nous avons pu démontrer le mal fondé de ces préventions. Ce faisant, nous avons voulu éclairer l'opinion publique, en affirmant, comme l'avaient fait avec beaucoup de talent nos prédécesseurs, l'importance du rôle de l'Art dans la société.

Et, débarrassés de toute question superflue, nous avons eu la satisfaction de voir au Parlement, l'un des rapporteurs les moins favorables à notre cause, conclure son rapport en disant : que l'Art était un facteur important de civilisation et de vie économique. Nous n'avons pas besoin d'autre chose pour justifier des subventions bien autrement considérables que celle en cause en ce moment.

Le résultat obtenu, sous l'effort de causes diverses, mais éclairé par la discussion aux Chambres, a démontré l'importance de la lutte par le journal et ne nous permet pas de douter de l'intérêt que nous pouvons avoir à procéder, par ce moyen, à la diffusion de nos idées. Notre journal a été certainement le *moyen* le plus utile pour défendre nos intérêts, mais, il n'est pas que cela, et si nous voulions écrire au jour le jour l'histoire de la Société des peintres et sculpteurs suisses, nous ne pourrions trouver de meilleur

répertoire, ni de documents plus sûrs que ceux qu'il contient. Il est le recueil principal des faits qui nous touchent, des pensées dont nous vivons, des influences que nous subissons. Il suffit de le parcourir pour suivre le développement de notre Société dans une période qui est précisément celle de la formation des grandes organisations du Travail dans la société moderne. Ce sont nos archives.

Lentement, il pénètre là où il doit avoir accès, on s'habitue à y chercher l'expression de notre pensée et si nous pouvions lui donner quelque développement et lui assurer une périodicité régulière, il nous paraît probable que les sacrifices faits dans ce but par les sections seraient compensés par les recettes. Mais il lui faudrait une organisation absolument stable pour lui permettre de faire des pages d'annonces qui pourraient devenir rapidement une source de profits.

Un relèvement du prix d'abonnement, consenti par les sections, ou une plus-value de la cotisation générale qui lui serait affectée, suffirait à en faire en deux ans un organe qui pourrait trouver en Suisse une clientèle spéciale et nous rendrait de très grands services.

Il nous reste à créer une organisme différent du Salon Suisse, en sa forme actuelle, lequel reflète nécessairement l'idée centralisatrice dont il relève; il s'agirait d'un Salon qui sans nuire à l'autre, qui nous est nécessaire, lui soit cependant un complément utile; nous estimons que la tâche essentielle de nos successeurs sera d'amener à bonne fin l'idée qui a été élaborée dans notre précédente assemblée générale de Berne, à laquelle la section de Genève a donné une forme. A notre avis, ce nouveau Salon devrait mettre en valeur tout ce qui, dans nos centres d'art, constitue leur originalité locale et pourrait donner du relief aux principaux artistes de chaque région. Ce sera le reflet de notre vie artistique dans ce qu'elle a de plus instantané.

S'il suffisait de signaler à votre attention celles des questions qui sont actuelles et s'imposent à notre étude, nous aurions vite fait de rendre lourde la tâche du futur bureau central. Il est aisé de faire des projets, mais les moyens de les faire aboutir sont lents et souvent difficiles.

L'Art Suisse a déjà signalé le mouvement qui s'est produit en faveur de la conservation des choses ayant un caractère représentatif de beauté. Dans un autre ordre de faits, nous aurons à chercher ce qui peut servir à la conservation de l'artiste lui-même, en tant qu'homme, et ne devrions-nous pas, puisque les organisations individuelles semblent devoir servir de modèle aux projets qui se préparent à Berne, par les soins de la Confédération, étudier ce que nous aurions à faire pour constituer un fonds d'assurance et de secours pour les malades et ceux que l'âge laisse désarmés, après une lutte souvent acharnée de l'Idéal contre la Misère?

Le but visé par votre Comité Central durant cet exercice a été la reconstitution de l'unité morale de notre Société, dont les divers éléments peuvent utilement s'opposer les uns aux autres en vue de l'action et du progrès, mais doivent à l'occasion se ressaisir dans leur ensemble pour une action commune.

Telle qu'elle est constituée maintenant, notre Société dispose d'une force considérable et d'une influence qui va croissant. Elle peut hardiment prendre la direction du mouvement artistique suisse qui devient de plus en plus important et, par une éducation appropriée, amener le public à ses idées. En défrichant un coin inculte du champ national nous retrouverons le génie qu'il contient, et ce sera à l'honneur et à la gloire de nos artistes.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, à l'ingénuité de ce rapport, la joie d'un Président central sortant de charge, heureux de la confiance que vous avez bien voulu lui témoigner, plus heureux encore d'en reporter l'honneur à celui que vous voudrez bien désigner pour lui succéder.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ DES PEINTRES ET SCULPTEURS SUISSES

tenue dans l'ancienne salle du Grand Conseil au Château de Neuchâtel, le 12 juin 1904.

Présidence de M. G. Jeanneret, président central.

42 membres sont présents et les 12 sections représentées.

M. le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux sociétaires et exprime le plaisir qu'îl éprouve à voir l'Assemblée générale réunie de nouveau une fois à Neuchâtel. Les membres de cette section, dit-il, espèrent profiter de l'occasion pour effacer le souvenir laissé par la précédente assemblée tenue dans cette ville où, à la suite d'un malentendu et d'un manque d'organisation, on n'avait pas pu faire aux membres de la Société une réception cordiale. M. Jeanneret ignore si cette fois-ci on réussira mieux, mais il croit pouvoir affirmer que tous les efforts des membres de la section de Neuchâtel tendront à ce que la fête soit agréable et ne laisse dans le cœur de chacun que de bons souvenirs.

Rapport Présidentiel.

M. le Président donne ensuite lecture de son rapport (inséré plus haut. *Réd*.) dont les conclusions sont couvertes d'applaudissements.